

L'ENTENTE AVEC LES ETATS-UNIS

L'Hon. M. Fielding a exposé mercredi à la Chambre des Communes les concessions accordées aux Etats-Unis sur le tarif Canadien en compensation du tarif Américain.

Ces concessions portent sur les articles énumérés ci-dessous. Les droits applicables aux Etats-Unis sont ceux indiqués à la colonne du tarif intermédiaire. L'indication des droits du tarif préférentiel et du tarif général permettra de juger de la valeur des concessions ainsi accordées.

No du tarif.	Articles.	Tarif préférentiel	Tarif intermédiaire	Tarif général
94	Dattes et figues sèches par 100 lbs.	40c.	55c.	62 1-2c.
99	Pruneaux et prunes sèches, par lb	1-2c.	2-3c.	1c.
109	Amandes, noix, noix du Brésil, noix pécanes et arachides, n. s. a., par lb	13 4c.	2c.	3c.
112	Noix de toute sorte, n. s. a., par lb	13 4c.	2c.	3c.
189	Photographes, chromolithographies, chromotypes, artotypes, tableaux, dessins, portraits, gravures ou reproductions de bleus plans, de bâties, cartes, etc., pour cent	15	22 1-2	25
278	Poudre de savon, savon en poudre, savon minéral, savon N. S. A. pour cent.	22 1-2	32 1-2	35
234	Parfumerie, y compris préparations pour toilette, non alcooliques, savoir: huiles pour cheveux, poudres et lotions dentifrices, pommades, pâtes et toutes autres préparations parfumées, N. S. A., pour les cheveux, la bouche ou la peau, p. c.	25	32 1-2	35
287	Services de table en porcelaine, faïence blanche et émaillée, p. c.	15	27 1-2	30
318	Verre à vitre commun non coloré pour cent.	7 1-2	12 1-2	15
366	Resorts et mouvements de montre et parties fines, ou non fines, y compris les remontoirs et leur gainé, pour cent	10	12 1-2	15
604	Dongola, veau de Cordonu, mouton, chevreau ou chèvre, kangourou, alligator et tous cuirs préparés, cirés, vernis ou autrement ouverts, qu'tannés, N. S. A., cuirs à harnais, et peaux de chamois, pour cent	12 1-2	15	17 1-2
634	Plumes et articles en plume, N. S. A., plumes artificielles, fruits, grains, feuilles et fleurs artificielles pour garniture de chapeaux, pour cent	20	27 1-2	30
711	Tous articles non énumérés dans la cédule A connus passibles d'un autre droit, non portés à la liste des articles francs de droit, et dont l'importation au Canada n'est pas prohibée, pour cent	15	17 1-2	20

Voici la liste des heureux gagnants des pièces d'or: Dames: Mlle Bernadette La Vallée, ayant gagné dix parties consécutives sur dix, \$15 en or; Mlle L. Lapointe, \$10; Blanche Jacques, \$5; Léonie Fiset, \$5; Mme W. Paré, \$5; Mlle St-Germain, \$5; Blanche Côté, \$2.50; Mme Félix Lépinay, \$2.50; Mme Triggan, \$2.50; Mme L. B. Gervais, \$2.50.

Messieurs:—M. C. Simard, \$15; M. Ed. Giguère, \$10; M. Legaré, \$5; M. A. Marcoux, \$5; C. Blondeau, \$5; L. F. Falardeau, \$5; J. E. Hamel, \$2.50; J. C. Picher, \$2.50; Jos. Angers, \$2.50; Art. Bédard, \$2.50.

Ce magnifique concours de euchre, unique en son genre, fera époque dans les amusements sociaux de 1910.

Aussitôt après le euchre, un personnel empressé, sous la direction de M. P. W. Dugal, a servi un excellent lunch, et une joyeuse sauterie a couronné la fête.

M. L. P. Robitaille, secrétaire de l'Association, n'a rien épargné pour faciliter le service d'ordre, se faisant un plaisir de donner toutes les informations requises.

Ajoutons que les prix ont été présentés par Mme J. C. Côté, femme du dévoué président de la succursale de l'Association à Québec.

LA VILLE DE MAISONNEUVE

La ville de Maisonneuve qui borde Montréal du côté Est, est une ville de fondation récente et qui compte actuellement une population de plus de 20,000 âmes. Elle s'est développée avec une rapidité incroyable, puisqu'en 1884, année dans laquelle elle a été incorporée, elle ne comptait que quelques centaines d'habitants. En 1891, elle n'en avait encore que 1,037 avec des propriétés évaluées pour des fins de taxes à \$742,388. En 1908, la population comptait déjà 18,572 âmes, avec \$9,386,254 de propriétés au rôle d'évaluation. Actuellement, comme nous le disons plus haut, elle compte près de 21,000 âmes. La ville de Maisonneuve a devant elle les plus brillantes perspectives. Sa croissance rapide depuis son incorporation n'est que le prélude des développements plus grands qui l'attendent. Actuellement quinze fabriques sont en opération dans la ville et deux nouvelles compagnies, devant employer ensemble 5,000 ouvriers, vont très prochainement commencer la construction d'immenses ateliers.

On calcule que ces deux nouvelles compagnies dépenseront annuellement environ \$5,000,000 en salaires. Ces nouvelles manufactures, et celles qui ne manqueront pas de venir s'établir à Maisonneuve dans un avenir très rapproché, attireront forcément une population ouvrière qu'il faudra loger près des usines. Aussi déjà quelques capitalistes se préparent-ils à ériger des blocs entiers de résidences sur un certain nombre des plus belles

UNE FETE DU COMMERCE A QUEBEC

C'est mardi soir, dit "Le Soleil", que le grand concours social de euchre, si ardemment attendu a été donné par l'Association des marchands-détailliers à Québec dans les vastes salles de l'Auditorium, dont celle de l'étage supérieur avait conservé toutes les décorations si superbes de la veille, lors du banquet des Gardiens Royaux.

C'est M. Jos. Savard, président du Club d'équitation et de chasse à courre et l'un de nos marchands importants de la rue St Jean, qui était l'organisateur et le président du concours. Disons que rien n'a fait défaut sous ce rapport et que M. Savard s'est montré aussi habile que lorsqu'il s'agit de l'organisation d'une fête sociale sous les lambris dorés de la villa Belvani, chemin Ste-Foy.

Le concours a été couronné d'un suc-

cès complet, près de 400 personnes y prenant part, et le service d'ordre a été parfaitement confié à la Garde Champlain, dont les officiers en charge étaient le lieutenant-maître F. X. Gobeil, le capt. B. Petit, le lieutenant Pierre Drapeau, le lieutenant Pierre Emond, le lieutenant Art. Parent, pianiste.

On nomma juges du concours, qui s'en sont occupés avec un tact fort remarquable, MM. Eug. Leclerc, M.P.P., et J. A. Beaudry, secrétaire général de l'Association du Canada, de Montréal.

Comme les prix ne comprenaient que des pièces d'or de diverses valeurs, placées dans de petites boîtes, avec intérieur en velours, à la façon dont les bijoutiers placent les bagues de grand prix, l'animation n'a pas manqué, mais grâce à un nouveau système dans le mode de poinçonner, il n'y a aucune erreur ni aucune fraude dans un concours aussi nombreux, ce dont nous félicitons l'organisation.